

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : christine Brunel

<https://www.cadre21.org/membres/72e4c92614f72712ae0e82a8>

Date d'obtention : 2023-11-27 17:53:47

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

L'utilisation de la trousse Sexto permet

- d'uniformiser l'intervention (de savoir comment intervenir, être guidé dans nos interventions)
- d'agir plus rapidement
- de déterminer les rôles et responsabilités de chacun des intervenants (écoles, policiers, dpcp) et intervenir selon son champ d'expertise
- de diminuer la propagation des images intimes
- de privilégier la sensibilisation plutôt que la judiciarisation
- d'éviter comme intervenant d'avoir à voir les images intimes

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je saurai exactement quel protocole suivre:

- les bonnes questions à poser
- la responsabilité de l'école dans l'intervention
- je sais à quel moment je dois contacter la police

Je savais déjà qu'en aucun temps je ne devais voir les images. J'ai appris que j'avais le droit de confisquer un appareil électronique et de le remettre à la police.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- M'assurer de mettre la personne qui dénonce ou qui est victime en confiance.
- Je vais m'assurer de bien respecter le protocole (faire la trousse)
- Prendre le temps de comprendre s'il s'agit d'un geste impulsif ou d'un acte malveillant.
- Je vais m'assurer d'éviter le plus possible que la situation s'ébruite à l'école pour réduire le plus possible les risques que l'intégrité des personnes qui sont sur les photos ne soit brimée. (je vais bien entendu aviser mon supérieur immédiat soit mon DA).



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

